

Comité Social d'Administration Local – Formation ordinaire 14 octobre 2026

Madame la Présidente,

Depuis plus de trois semaines, les lycéens et étudiants se mobilisent massivement partout en France pour défendre leur avenir. Après les plus de 500 000 manifestants du 6 octobre, la mobilisation du 8 octobre confirme leur haut niveau d'engagement et leur détermination à ce qu'aboutissent leurs revendications !

Certes, à cette occasion, des violences ont eu lieu, souvent du fait d'éléments extérieurs infiltrés dans les manifestations, mais pas toujours. Des mises à feu de lycées, l'embrasement de barricades et des agressions sur les personnels ont été constatées. Ces agissements ne doivent pas être minimisés et il faut les dénoncer. Mais la réponse de l'État frappe par sa démesure. Depuis le début, on compte plus de 6 500 interpellations, dont une large part de mineurs, alors même que, lors des émeutes de 2023, on n'en avait compté que 3 800 au total. Cette approche résolument répressive a eu de graves conséquences. Des lycéens ont été gravement blessés lors de manifestations : un œil perdu à Tours, une mâchoire fracturée à Saint-Ouen-l'Aumône, une main arrachée à Lens. L'IGPN a ouvert dix-huit enquêtes, et un policier a été mis en examen pour un tir de grenade au visage d'un élève. Plus de sept cents policiers et gendarmes ont eux aussi été blessés, ce qui atteste de l'ampleur des affrontements. Pourtant, une revendication scolaire ne reçoit qu'une réponse de maintien de l'ordre. Ce choix est politique. En janvier 2024, face aux agriculteurs qui bloquaient routes et préfectures, le ministre de l'Intérieur d'alors avait donné pour consigne la « grande modération ». Face aux lycéens, on parle de « violences urbaines » et de « rétablissement de l'ordre républicain ». Pour protéger les lycéens et étudiants, la CGT était également à leurs côtés hier et restera mobilisée avec eux jusqu'à satisfaction de leurs revendications ! Les politiques d'austérité frappent toute la société : les jeunes, les salariés, les privés d'emploi, nos concitoyens malades, ceux victimes de la fracture numérique, les retraités... Défendre le droit à l'éducation, lutter contre la précarité et financer les services publics sont un même combat.

Malgré la colère qui s'est largement exprimée le 29 septembre dans la fonction publique, et qui s'exprime chaque jour dans les lycées, le gouvernement s'entête à vouloir imposer sa cure d'austérité ! Il a fait connaître son projet de loi de finances (PLF) et celui concernant la Sécurité sociale (PLFSS) : un nouveau budget qui répond aux intérêts des ultra-riches et des grandes entreprises, au détriment de tous les salariés, des retraités, des plus précaires avec l'annonce d'une économie de 54 milliards d'euros.

Sur le Projet de Loi de Finance (PLF) :

- Le gel du point d'indice confirmé pour les agents des 3 versants de la Fonction publique : c'est donc une nouvelle baisse des salaires des agents et de leur pouvoir d'achat dans une période inflationniste.
- Plus de 1000 agents en moins : un solde qui masque une grande disparité entre les secteurs. Exemple : 1200 postes perdus à l'Ademe et France Travail, 1400 postes supplémentaires pour le ministère de l'Intérieur. Au total, ce budget n'annonce pas le recrutement massif d'effectifs supplémentaires dans tous les secteurs qui en manquent : hôpitaux, écoles, lycées...
- Pour les retraités : une perte de l'abattement de 10 % des impôts à partir de 3 000 € de retraite (au lieu de 4400),
- Le maintien du budget logement, mais sans prise en compte des besoins réels malgré les annonces de construction de 2 millions de logements d'ici 2030. Pour financer la transition écologique, le gouvernement aggrave le détournement de 10 milliards du livret A, initialement dédiés au logement social,
- Le gel des APL, soit un manque de 10 € en moyenne par mois pour des familles en difficulté, dans la foulée de la suppression pure et simple déjà actée pour les étudiants étrangers (depuis juillet 2026).

Sur le Projet de Loi du Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) :

Une partie des mesures entre déjà en vigueur, sans débat, par décrets : la baisse des indemnités journalières pour accidents du travail et maladie professionnelle dès le 1er novembre, et la baisse de l'Aide à la Perte d'Autonomie (APA). Clairement, ce PLFSS s'en prend à la majorité des travailleurs et des travailleuses, aux retraités, dont les plus fragiles.

Le gouvernement annonce :

- Le gel des retraites à partir de 1 260 € par mois, inscrit dans le PLFSS, qui pourra être complété par des paliers de sous-indexation par décret, entre 1260 et 2 034 € de pensions (complémentaires incluses). Exemple : un retraité-e à 2 100 € perdrait de 42€ à 54 €/ mois, soit 504 à 655 €/an, selon le niveau de l'inflation.
- Une menace sur les arrêts maladie, avec une baisse de 2 milliards des indemnités, se traduisant par un nouveau transfert aux complémentaires, entraînant une augmentation des adhésions aux "mutuelles" pour les actifs, les retraités, et créant un risque accru de renoncement aux soins parmi les précaires.
- L'Ondam, objectif national de dépenses de santé, est fixé à 2%, et à 3% pour l'Ondam hospitalier : soit 5 milliards d'euros d'économie sur les dépenses de santé, quand les besoins explosent.
- Le gel des prestations familiales et une réforme de l'allocation de rentrée scolaire à la baisse, visant à économiser respectivement 500 millions et 600 millions d'euros.
- Un délai d'un an de présence en France pour accéder à certaines prestations sociales pour les étrangers en situation régulière : une mesure scandaleuse qui rappelle le programme du RN.

Seul point positif de ce PLFSS : un abaissement du niveau des exonérations de cotisations patronales qui rapporterait 3,7 milliards. Il en resterait 75 milliards à récupérer dans les poches du patronat. Pour mémoire, en 2025, selon les documents budgétaires annexés au projet de loi de financement de la sécurité sociale, le montant global d'exonérations de cotisations sociales s'élève à 83,4 milliards d'euros, soit environ 3 % du PIB. Est-ce bien raisonnable ? Ne faudrait-il pas allouer ces sommes à la recherche publique, à l'éducation, à la transition écologique, à des dépenses d'avenir et d'investissement ?

Mais non, sans surprise, ce budget concentre ses efforts à taper sur les retraités, les assurés sociaux, les agents publics, les services publics en épargnant les ultra-riches et les dividendes colossaux versés par les très grandes entreprises.

Ce projet de budget n'épargne pas notre administration puisqu'il entend encore supprimer des emplois : 176 suppressions d'emplois sont annoncés. Devons-nous nous réjouir de ce nombre, inférieur aux 550 emplois supprimés l'an dernier ? Bien évidemment que NON ! La CGT Finances Publiques continuera de s'ériger contre cette politique d'austérité destructrice des collectifs de travail, destructrices de notre santé, destructrice de nos services publics ! Cela suffit !

La CGT soutient les appels à manifester ce 17 octobre, journée d'actions pour la hausse du pouvoir d'achat et appelle l'ensemble des travailleurs et des travailleuses à se mettre en grève et à manifester le 5 novembre prochain pour demander :

- L'ouverture immédiate dans toutes les entreprises et dans toutes les branches de négociations pour augmenter les salaires et réaliser l'égalité salariale Femmes - Hommes
- L'augmentation des pensions des retraités, pour le régime de base comme pour les retraites complémentaires AGIRC ARRCO
- L'augmentation de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et des mesures de revalorisation des carrières de la fonction publique
- L'augmentation du SMIC et de toutes les aides sociales (APL, allocations familiales, bourses étudiantes, RSA...)
- Une planification environnementale et industrielle pour relocaliser et décarboner notre industrie. Des moyens pour lutter contre le réchauffement climatique et adapter notre société : isoler les bâtiments, végétaliser les villes, développer les transports collectifs décarbonés
- L'augmentation des moyens de nos services publics pour préparer l'avenir, former les jeunes, soigner et accompagner nos aînés et faire face au dérèglement climatique
- Des mesures de justice fiscale pour taxer les patrimoines, les héritages et les dividendes, l'évaluation, le conditionnement et le redéploiement des 211 milliards d'aides publiques.

Les organisations syndicales alertent solennellement gouvernement et patronat. La colère est immense. La situation du pays est fragile. Il faut sans attendre répondre aux urgences sociales et environnementales.